

# COMMISSION DU STATUT DES EDUCATEURS

## REUNION DU 24 JUIN 2017

### **PRESENTS :**

MM. Madjide AMER SAID, Philippe BECO, Cyril GARCIA (Référént Administratif), Didier GINHAC, Jérémy LECOUBY. Serge MOLINIE.

### **ABSENT NON EXCUSE :**

Michel CUPOLI

### **1) CLUBS EN SURSIS :**

Nous avons fait un point sur les clubs en sursis fin juin 2016.

Pour rappel : nous avons prélevé en juillet 2016 les clubs en infraction jusqu'à 100 € et avons mis en sursis les sommes au-dessus de ces 100 €.

La plupart des clubs ont régularisé leur situation, les autres seront amendés comme prévu dans les statuts.

### **2) POINT SUR LA SAISON 2016-2017 :**

24% des clubs n'ont pas répondu à nos différentes relances leur demandant de renseigner leur organigramme.

Après contrôle, nous avons constaté que 2 clubs avaient renvoyé des organigrammes erronés. Il a été voté à l'unanimité le prélèvement des sommes dues par ces 2 entités sans possibilité de bénéficier du sursis.

De même il a été décidé à l'unanimité de ne pas amender un club créé lors de la saison 2016/2017.

Nous avons 321 clubs en règle cette saison contre 254 l'année dernière.

### **3) BONS DE FORMATIONS :**

201 stagiaires ont pu bénéficier d'un bon de formation de 25 € cette année :

- 98 bons de la FFF,
- 103 bons du District.

Comme prévu dans le Statut des Educateurs, la totalité des sommes prélevées aux clubs en infraction a été reversée sous forme de bons à la formation du District.

### **4) DIVERS :**

Cyril GARCIA a fait une étude comparative entre la saison 2015/2016 et 2016/2017 :

- en Excellence, 50% des clubs étaient en règle en 2015/2016 contre 77% pour la saison dernière,
- en 1<sup>ère</sup> division, ils étaient 43% en règle en 2015/2016 contre 92% pour la saison écoulée.

La Commission dans son ensemble remercie particulièrement Cyril GARCIA pour le travail effectué dans le cadre du Statut des Educateurs.

Sous réserve de validation par le Comité Directeur de Septembre 2017.